

rien. Je ne parle pas en mal. Vous avez les résultats des six derniers mois et vous devriez certainement baser votre programme dessus. S'il devait en être autrement, pourquoi un budget? Je le répète, pourquoi un budget s'il n'est pas précis?

L'hon. M. HOWE: Ce qui importe surtout dans un budget, ce sont les chiffres qui s'y trouvent. Or voici ceux des recettes brutes. L'administration du chemin de fer ne demanderait pas mieux que le Comité lui donne une idée de ce que vont être ses recettes brutes et de baser son budget là-dessus. Voici comment se dresse le budget du chemin de fer. Tous les organismes qui constituent le chemin de fer, tous les surintendants du réseau établissent leurs prévisions des recettes brutes; le tout est réuni pour former le chiffre de qui est censé représenter les recettes et sert à établir un budget. Le chemin de fer vous a donné ses meilleurs renseignements sur ses recettes probables. Le Comité va-t-il dire à l'administration quelles seront ces recettes? Si oui, je suis sûr que l'administration va répondre que sur les ordres du Comité, elle va baser son budget sur ces recettes.

M. JACKMAN: Quelle est la raison d'être du budget?

L'hon. M. HOWE: Prévoir la situation du chemin de fer, le résultat de son exploitation à la fin de l'année.

M. JACKMAN: Et servir de guide à l'administration jusqu'à un certain point?

L'hon. M. HOWE: Je ne crois pas que l'administration en tire sa ligne de conduite; elle est surtout guidée par les circonstances au jour le jour. Elle administre le chemin de fer aussi économiquement que possible et prend des dispositions pour faire face au trafic prévu.

M. JACKMAN: En d'autres termes, toute modification du budget dépend de l'augmentation ou de la diminution des recettes, et elle aura peu d'effet, si elle en a du tout, sur le chiffre des dépenses. A part, toutefois, qu'on dépense davantage quand on fait plus d'affaires. Elle ne diminuerait pas beaucoup les dépenses futures malgré que la situation est très différente par suite des augmentations de recettes pendant les six premiers mois de l'année.

M. HUNGERFORD: Oh! oui; les dépenses se proportionnent toujours, et chaque mois, au mouvement du trafic. Le but principal est donc de maintenir toujours les dépenses aussi basses que possible. Vers le milieu du mois, on passe la situation en revue pour le mois suivant, et on en établit le budget qui est envoyé à ce moment-là au quartier général pour être approuvé; de sorte que si le trafic a trahi une tendance à la baisse, nos dépenses sont immédiatement diminuées autant que possible. Il est entendu que lorsque le trafic diminue, nous n'avons pas besoin d'autant de trains et il y a une diminution de ce fait, mais de là résulte l'obligation de réduire toutes les dépenses autant que possible dans les sens, entretien du matériel et des voies et le reste; c'est la préoccupation constante et le travail de tous les instants.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, le Comité n'avance presque plus dans ses travaux. Impossible de progresser si ce n'est par voie de motion, à mon avis. En tous cas, je le crois. En l'absence de motion, nous allons passer à autre chose. Mais si quelqu'un propose une motion, nous allons prendre le vote.

M. HARRIS: Je vais proposer une motion. Je vais proposer que l'administration, de concert avec le ministre des Transports en tenant compte de l'avis du Comité, soit priée de réduire les prévisions établies par l'ordonnance à un chiffre plus bas, étant donné les résultats des six derniers mois.

L'hon. M. HOWE: A mon avis, la motion devrait être à l'effet de prier l'administration de tenir compte du fait que les recettes brutes vont atteindre un certain chiffre. Etes-vous prêts à fixer ce chiffre?

M. HARRIS: Monsieur le président, je n'ai pas les connaissances suffisantes pour fixer d'autre chiffre que celui basé sur les résultats soumis par l'administra-